



Collège Charlemagne inc.

5000, rue Pilon, Pierrefonds (Québec) H9K 1G4 Tél. (514) 626-7060

MODE DE PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENT BANCAIRE

Vous pourrez adhérer au paiement par **prélèvement bancaire** pour vos factures de scolarité, transport et cafétéria en remplissant le formulaire ci-joint. L'autorisation du payeur doit être signée par **les détenteurs** du compte et doit nous parvenir avant le **15 août au département de la comptabilité.**

Ce mode de paiement comporte **deux options** pour la facture de scolarité et **une option** pour les factures de transport et cafétéria. Veuillez prendre note que les modes de paiement actuels, soit le paiement par chèque ou comptant seront toujours disponibles.

Une facture et un calendrier de prélèvement pour la scolarité vous seront envoyés au début d'août, pour la cafétéria et le transport en septembre.

Tous les autres frais tels que facture d'étude & garde, sortie, manuels scolaires, parascolaire, réinscription et frais divers en cours d'année, ne pourront pas être perçus par le **prélèvement bancaire.** Ces frais devront être acquittés **par chèque ou comptant.**

Toutefois si vous êtes déjà inscrit au prélèvement bancaire, il n'est pas nécessaire de remplir à nouveau le formulaire sauf en cas de changement.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Département de la comptabilité